

Déclaration en matière de stratégie Erasmus

Stratégie internationale de l'établissement :

La mobilité internationale est inscrite dans le projet d'établissement de l'institut régional de Formation Sanitaire et Sociale de la Région Champagne Ardenne. Elle est mise en œuvre dans l'IRFSS depuis 1988. D'abord axée sur des échanges avec Madagascar, le Vietnam, le Bénin, le Pérou, le Togo, notre politique s'est élargie au programme Erasmus en 2011, à la suite de l'entrée des formations infirmières dans la logique de l'espace universitaire européen.

Nous avons débuté par des mobilités de stage, périodes moins complexes à organiser rapidement par nos équipes.

Notre dynamique d'échanges s'appuie sur un équilibre entre entrants et sortants. Nous renforçons ainsi, par les retours d'expérience des sortants et par l'accompagnement des entrants par leurs pairs, la connaissance et la compréhension d'autres politiques de santé et pratiques sanitaires et sociales chez les formateurs comme chez les étudiants qui ne sont pas partis en mobilité.

Pour poursuivre et accroître le nombre et la qualité des échanges, nous souhaitons dans ce nouveau programme 2014-2020 encourager les mobilités salariées et les mobilités études. A ce titre, la contractualisation durable avec des partenaires organismes de formation de l'enseignement supérieur est indispensable. Plusieurs orientations déterminent les prises de contact et les choix des universités/hautes écoles avec qui nous construisons des échanges. Elles nous permettent d'offrir un éventail de choix sur la durée, la langue, la spécialité et d'instaurer ainsi, chez les formateurs comme chez les étudiants, une culture d'ouverture et une pratique de la mobilité. L'IRFSS appartient au réseau international Croix Rouge. C'est ainsi qu'a débuté en 2011 une collaboration avec la Délégation Départementale de la Croix Rouge Française et la Croix Rouge Togolaise (départ chaque année de 2 groupes de 8 étudiants sur des stages de courte durée dans un centre d'hébergement financé et créé par la Délégation de la Croix Rouge de la Marne).

C'est aussi via le réseau Croix Rouge que l'IRFSS a signé un accord bilatéral 2013-2014 avec un institut de formation à Riga en Lettonie ouvrant 2 places entrantes et 2 places sortantes (langue anglaise) en mobilité-stages. Nous souhaitons aller plus loin dans la démarche avec ce partenaire et l'université qui lui est proche, en développant des mobilités études et des échanges d'enseignement préparées grâce à des mobilités salariés en amont (travail sur les référentiels de formation, les évaluations et les possibilités de transfert de crédits).

L'IRFSS entame également un contact avec un institut de formation Croix Rouge au Portugal. Le bilinguisme d'une formatrice de l'institut facilite les échanges. La contractualisation serait d'abord positionnée sur une mobilité enseignement avec un échange approfondi de pratiques pédagogiques avant de proposer ensuite des échanges étudiants.

L'IRFSS construit son réseau partenarial en répondant aux projets individuels d'étudiants ou de salariés. La construction d'un projet individuel de mobilité peut faire partie intégrante du cursus de formation de l'étudiant (ex : volonté d'exercer dans un pays étranger après le diplôme) ou du parcours professionnel du salarié (souhait d'une formation ou d'une mobilité transnationale). Pour y répondre, l'IRFSS s'engage à encourager, accompagner et faciliter ce type de projet par la mise en œuvre de contrat d'étude ou de mobilité-formation spécifique dans le pays souhaité. Etudiants et salariés bénéficiaires de cet appui seront ensuite des contacts privilégiés pour la construction de partenariats et d'accueil de stagiaires et d'enseignants de notre institut (ex : stage de fin d'études avant embauche en Allemagne).

L'IRFSS s'inscrit dans un réseau de pratiques de soins spécialisé en santé mentale/psychiatrie. L'établissement public de la Marne est notre partenaire privilégié comme terrain de stage en psychiatrie. Si en France, la spécialité académique infirmière en santé mentale/psychiatrie n'existe pas, plusieurs pays européens offrent dans ce domaine un niveau M1 voire plus. L'IRFSS souhaite ouvrir un partenariat avec un tel organisme d'enseignement supérieur couplé à une structure de soins spécialisée dans ce domaine. Selon les possibilités d'accréditation de nouveaux cursus universitaires sur notre territoire, ce partenariat pourrait, à terme, déboucher sur des enseignements théoriques communs.

L'IRFSS est à l'initiative de la mobilité étudiante infirmière sur son territoire. Nous espérons pouvoir construire avec les autres IFSI de la région nouvellement chartés. Nos partenaires de stage sont favorables à l'accueil d'étudiants étrangers (accompagnés et préparés). La ville de Châlons-en-Champagne et la région Champagne Ardenne s'impliquent dans le programme Erasmus.

Stratégie de l'établissement pour l'organisation et la mise en œuvre de projets de coopération européenne et internationale dans l'enseignement et la formation en lien avec des projets mis en œuvre dans le cadre du Programme :

Notre implication dans l'espace de l'enseignement supérieur européen est encore trop récente et notre réseau partenarial avec des instituts de formation n'est pas assez étendu pour, à court terme, répondre aux appels à projet de coopération de la commission européenne.

Cependant, une fois notre réseau consolidé, nous entamerons une réflexion avec nos partenaires européens et internationaux pour, si possible, construire un projet réaliste d'ici la fin du programme.

Impact escompté de notre participation au Programme sur la modernisation de l'Etablissement :

L'international fait partie intrinsèque du parcours de formation des écoles Croix-Rouge et intéresse autant l'apprenant que le formateur. Cela permet à l'apprenant de s'adapter à une nouvelle conception des soins, de la santé, de la prise en soin du patient; d'acquérir des méthodes de travail différentes et de développer un questionnement professionnel; de collaborer avec des professionnels et de prendre soin d'un patient dans une langue étrangère.

Proposer et soutenir des programmes d'échange ouverts au plus grand nombre des étudiants par la diversité des choix, c'est permettre au futur infirmier d'enrichir son niveau de qualification et d'ajouter de la plus-value à son curriculum vitae.

Permettre aux étudiants qui dans leur projet post-diplôme aspirent à aller travailler en Europe. Etant un pays frontalier, des étudiants convoitent d'aller travailler en Suisse, en Allemagne par exemple. Effectuer une mobilité est leur fournir un tremplin pour leur employabilité.

L'entrée de la formation infirmière dans l'espace européen universitaire est récente. L'IRFSS a mené, pour y répondre, une politique d'accroissement des compétences des formateurs via leur masterisation (en sciences de l'éducation principalement, mais aussi en santé publique). Dans ce cadre, les mobilités salariées apportent aux équipes des sujets d'observation, d'échanges sur des pratiques, un travail sur les attendus, l'assimilation d'un autre référentiel, la compréhension du fonctionnement d'une autre organisation institutionnelle, les comparaisons des différentes politiques publiques de santé.

Même si en France, il n'existe pas encore de discipline de recherche spécifique en soins infirmiers, l'ouverture de notre institut aux enseignants-chercheurs européens de ce domaine nous permet d'intégrer dans notre réflexion les différentes approches de la profession.

Concernant les tuteurs des sites qualifiants, l'accueil d'étudiants étrangers est source de richesse dans le partage de pratiques, une ouverture sur l'utilisation d'outils d'évaluation différents. Cela nécessite pour les tuteurs un échange et une inscription dans ce projet afin de garantir aux stagiaires un tutorat de qualité en adéquation avec le programme Erasmus.

A noter que notre démarche d'échanges est inscrite dans la certification ISO, répondant ainsi aux exigences de transparence de nos partenaires actuels et potentiels.

Christiane **BRODA**



Directrice

IRFSS Champagne Ardenne